

SAUVETAGE SPORTIF

**SAUVETAGE
SPORTIF
2022-23**

13 Juillet 2022

Dispositions spécifiques

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : Thibaud VAUZEILLES

FFSS

LACROIX Mathieu,

SUDRET Benoit,

BATTUT Jérôme,

DTN

Cadre Fédéral

Président d'une association FFSS

UNSS

CASTEX Laurent,

TALLEC Bruno,

JOLY Isabelle,

Professeur EPS

Professeur EPS

Professeur EPS

Déléguée technique UNSS

RECOURA Françoise,

Délégué Technique, Directrice Régionale Adjointe Toulouse

Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

[LIEN](#)

2022
2023

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement

Sauvetage sportif, formule « mixte »

	COLLÈGES	LYCÉES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Benjamins, minimes et cadets (le nombre de cadet est limité à 1) Équipe de 4 Mixité stricte (2F + 2G)	Minimes, cadets, juniors et séniors (le nombre de sénior limité à 1) Équipe de 4 Mixité stricte (2F + 2G)
JEUNE JUGE Lien Livret JJ	1 Jeune Juge par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France	
JEUNE COACH Lien livret JC	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France	
RÈGLEMENT	L'équipe participe à toutes les épreuves inscrites au programme Règlement disponible sur OPUSS	
TENUE DE COMPÉTITION	Cf. Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral.	
FORMULE DE COMPÉTITION	4 épreuves Côtier en J1 - Beach flags - Relais combiné - Relais sauvetage planche - Sauvetage bouée tube et secourisme	
	4 épreuves Eau plate en J2 - Relais 4 x 50 m obstacles - Relais remorquage avec palmes - Relais sauvetage bouée tube avec palmes - Relais 100m combiné-sauvetage en relais	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Académique	
NOMBRE D'ÉQUIPES	18 équipes (excellence compris)	18 équipes (excellence compris)
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS collèges Équipe Établissement	Champion de France UNSS lycées Équipe Établissement Champion de France UNSS LP Équipe Établissement

Championnats de France UNSS *Sport Partagé* en Sauvetage Sportif

	COLLÈGES SPORT PARTAGÉ	LYCÉES SPORT PARTAGÉ
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Pour les élèves en situation de handicap : Benjamins / Minimes / Cadets Possibilité d'avoir 1 junior première année au maximum dans l'équipe Pour les élèves valides : Benjamins / Minimes / Cadets 1	Pour les élèves en situation de handicap et les élèves valides : Minimes 2 / Cadets / Juniors / Seniors
	2 compétiteurs : 1 élève valide ne relevant pas de l'Excellence 1 élève en situation de handicap Mixité autorisée	2 compétiteurs : 1 élève valide ne relevant pas de l'Excellence 1 élève en situation de handicap Mixité autorisée
JEUNE JUGE Lien Livret JJ	1 Jeune Juge par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France	
JEUNE COACH Lien livret JC	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France	
RÈGLEMENT	La CMN étudiera l'adaptation des épreuves en fonction de la classification des élèves en situation de handicap. En annexe de la fiche sport dispositions générales : Tableau des classifications pour les ESH	
TENUE DE COMPÉTITION	Cf. Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition). Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral	
FORMULE DE COMPÉTITION	Même formule que établissement et excellence, adaptation possible	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Appel à participation. Toutes les AS qui auront justifiées d'une participation à une compétition « sport partagé » au niveau départemental et/ou académique seront prioritaires dans leur qualification au championnat de France.	
NOMBRE D'ÉQUIPES	6 maximum sur invitation	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS collèges Sport Partagé	Champion du Champion de France UNSS lycées Sport Partagé

Pour toutes informations et/ou questions : sport.partage@unss.org

2022
2023

Dispositions particulières Sauvetage Excellence

Obligatoirement en championnat Excellence :

- Les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFSS La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.
- Les équipes comportant **UN élève inscrit** et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2023 (Reconversion, Élite, Senior, Collectifs nationaux / Partenaires, Espoir, Relève / Jeune).
La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.
Liste disponible sur OPUSS dans les articles, mot clef : « liste haut niveau »

Championnats de France UNSS Équipes Excellence Sauvetage sportif, formule « mixte »

	COLLÈGES	LYCÉES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Benjamins, minimes et cadets (le nombre de cadet est limité à 1) Équipe de 4 Mixité stricte (2F + 2G)	Minimes, cadets, juniors et séniors (le nombre de sénior limité à 1) Équipe de 4 Mixité stricte (2F + 2G)
JEUNE JUGE Lien Livret JJ	1 Jeune Juge par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE Lien livret JC-JC	1 Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France	
RÈGLEMENT	L'équipe participe à toutes les épreuves inscrites au programme Règlement disponible sur OPUSS	
TENUE DE COMPÉTITION	Cf. Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral.	
FORMULE DE COMPÉTITION	4 épreuves Côtier en J1 - Beach flags - Relais combiné - Relais sauvetage planche - Sauvetage bouée tube et secourisme	
	4 épreuves Eau plate en J2 - Relais 4 x 50 m obstacles - Relais remorquage avec palmes - Relais sauvetage bouée tube avec palmes - Relais 100m combiné-sauvetage en relais	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Académique	
NOMBRE D'ÉQUIPES	18 équipes (excellence compris)	18 équipes (excellence compris)
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS collèges Équipe Établissement	Champion de France UNSS lycées Équipe Établissement Champion de France UNSS LP Équipe Établissement

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

La date limite de transmission des résultats académiques par les SR est inscrite dans le calendrier des CF, régulièrement mis à jour.

Après les dates limites de transmission des qualifications académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : **Directement sur Opuss**

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la Direction Nationale de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

1. Passerelles possibles des jeunes juges entre l'UNSS et la FFSS

En cours d'élaboration pour qu'un jeune juge national UNSS en sauvetage sportif obtienne l'équivalence d'Officiel C FFSS et également la partie théorique de l'officiel B

Associations Sportives classées dans les 3 premières en 2021 et 2022 aux Championnats de France par Équipe d'Établissement non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

NEANT

Dans ce cas **AUCUNE** équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement à partir du niveau Académique.

Annexe 2

Associations Sportives étant classées dans les 3 premières en 2022 des Championnats de France Excellence non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

COLLEGES EXCELLENCE			
1er	Collège Jeanne d'Arc	Millau	Toulouse
2ème	Collège Jean Rostand	Biarritz	Bordeaux
3ème	Collège Pierre Labitrie	Tournefeuille	Toulouse

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.

**Associations Sportives n'ayant pas assisté
au Protocole en 2022
et n'étant pas autorisées à participer en
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NEANT

**AS ayant fait forfait dans les dix jours
avant les Championnats de France en 2022 et
n'étant pas autorisées à participer
en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NEANT

Annexe 5 – Format minimum des championnats qualificatifs

En fonction des conditions, la compétition pourra se dérouler sur deux demi-journées pour avoir la formule mixte du championnat de France.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'organiser l'intégralité de la formule de compétition, voici les activités à programmer :

En côtier, 2 épreuves minimum parmi

- Relais combiné
- Relais sauvetage planche
- Sauvetage bouée tube et secourisme
- Beach flag

En eau plate, 2 épreuves minimum parmi

- 4 x 50 m obstacles
- Relais remorquage avec palmes
- Relais sauvetage bouée tube avec palmes
- 100m combiné-sauvetage